

Nom :

Prénom :

Fonction :

**A M-Mme le-la Principal-e / Proviseur-e
du Collège/Lycée**

à le 17 mai 2021

Objet : Application d'un droit de retrait.

Monsieur-Madame le-la principal-e,

A ce jour le protocole sanitaire renforcé du 28 avril 2021 relatif n'est pas totalement appliqué dans l'établissement, en effet :

- *listez ici le ou les manquements constatés au protocole sanitaire (pas de gel hydroalcoolique à l'entrée, non fermeture de classe malgré un cas covid avéré, non port du masque de la part des élèves, brassage des élèves à la demi pension, non respect de la désinfection quotidienne, etc.)*
- ...
- ...

Dans ces conditions et aux vues de l'évolution épidémiologique dans le département, je considère que ces manquements au protocole sanitaire présentent un danger grave et imminent pouvant porter atteinte à la santé des personnels et/ou des élèves.

C'est la raison pour laquelle, conformément à l'article 5-6 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, j'entends faire appliquer à partir du lundi 17 mai 2021 mon droit de retrait.

Je reprendrai mon activité dès qu'une situation normale sera rétablie.

J'attire également votre attention sur le fait que toute retenue sur salaire ou sanction est impossible lors de l'exercice d'un droit de retrait.

Je reste, bien entendu, à votre disposition pour rechercher ensemble une solution et vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.